



Ambassade de France au Japon

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS  
A CHACUN DES FUTURS EPOUX  
DEMANDE DE CERTIFICAT DE CAPACITE A MARIAGE**

NOM : (majuscules) .....  
Prénoms : (dans l'ordre de l'état civil) .....

PROFESSION : .....

LIEU DE NAISSANCE : .....  
(code postal) : .....  
PAYS : .....

DATE DE NAISSANCE : .....  
NATIONALITE(S) : .....

DOMICILE OU RESIDENCE : .....  
Lieu : .....  
N° et rue : .....  
Pays : .....  
Adresse électronique : ..... Téléphone : .....

SITUATION FAMILIALE :  CELIBATAIRE  VEUF (VE) :  DIVORCE (E) :

Si veuf (ve) ou divorcé (e) :

Nom et prénom du précédent conjoint : .....

Date et lieu du précédent mariage : .....

Date du veuvage<sup>(1)</sup> ou de la décision de divorce<sup>(2)</sup> : .....

<b>Filiation</b>	<b>Père</b>	<b>Mère</b>
NOM		
PRENOMS		

J'ATTESTE SUR L'HONNEUR L'EXACTITUDE DES RENSEIGNEMENTS DONNES.

A ....., le .....

SIGNATURE

<sup>(1)</sup> Produire une copie de l'acte de décès du précédent conjoint ou un livret de famille français.

<sup>(2)</sup> Produire une copie de l'acte de mariage avec la mention de divorce ou un livret de famille français.

**TRES IMPORTANT**

En application de l'article 161 du code pénal, sera puni d'un emprisonnement de 6 mois à 2 ans et d'une amende de 400 à 4 000 francs (60 à 600 euros) ou de l'une de ces deux peines seulement, quiconque aura sciemment établi ou fait usage d'une attestation ou d'un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ou qui aura falsifié ou modifié une attestation ou un certificat originairement sincère.